HIVER 2024

WEEK END REVEILLON PROVENCE

LES ILES D'OR : PORQUEROLLES ET PORT CROS

Randonnée guidée en étoile, en hôtel***
4 jours / 3 nuits / 2.5 jours de randonnée
Sans portage de sac

Au large de la ville d'Hyères et du Massif des Maures, l'archipel des îles d'Hyères appelé successivement "Stoëchades", puis "Iles d'Orient" et enfin définitivement "Iles d'Or" sous la Renaissance, constitue l'extrême pointe méridionale de la Provence. Rattachées au Parc National de Port-Cros, elles émergent, amarrées à quelques encablures de la terre, déjà envoûtantes et pleines de promesses et de moments heureux. Les caresser du regard est déjà délectable, mais découvrir leurs milles et un secret de nature préservée, élève à l'extase : végétation exubérante, vignes, pinèdes et arbres fruitiers, plages de sable blanc et mer aux reflets irisés, falaises abruptes, faune et flore sous-marines... Le climat y est très agréable et ensoleillé tout au long de l'année.

ESPACE EVASION Agence de voyages – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 LE CHABLE BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : **HYERES – PRESQU'ILE DE GIENS**
Accueil à 17h00 à la gare de Hyères ou à 18h00 à hôtel sur la presqu'île de Giens pour ceux qui viendront en voiture.
Installation à l'hôtel pour 3 nuits.
Présentation du séjour par l'accompagnateur et repas.

Jour 02 : L'Île de Port-Cros - Presqu'île de Giens
Transfert en bus local au Port Saint-Pierre traversée en bateau pour l'île de Port-Cros. Arrivé au Port "creux", subtilement orienté vers le Nord/ Ouest et protégé des tempêtes d'Est, l'œil embrasse d'emblée une paisible vie de village de pêcheur. On quitte le port en direction du Vallon de la Solitude puis le Mont Vinaigre avant de descendre vers la Pointe du Cognet.
Retour vers le port en longeant la côte Ouest qui offre un point de vue sur l'îlot de Bagaud en suivant le sentier de bord de mer via la Plage du Sud et l'anse de la Fausse Monnaie.
Retour bateau et nuit sur la presqu'île de Giens.
4h30 de marche, +450m/-450m de dénivelée

Jour 03 : L'île de Porquerolles – Presqu'île de Giens
Embarquement pour l'île de Porquerolles. Boucle qui rejoint la Pointe du Langoustier, en passant par le conservatoire du littoral, le mont de Tielo et la pointe du Brégançonnet et sa jolie calanque sauvage. Pique-nique sur la plage du Langoustier.
Le retour au port se fait par le Chemin du Langoustier qui longe la côte bordée de plages mythiques et de criques. Passage à proximité de plusieurs calanques, dont la calanque du Maure. Un peu avant le village, on atteint la plage d'Argent, plage où l'eau turquoise et le sable blanc rendent ce lieu magnifique.
Retour bateau et nuit sur la presqu'île de Giens.
Pour le réveillon, dîner à l'hotel sous forme de buffet (pas de festivités prévues par l'hébergeur).
5h de marche, +350m/-350m de dénivelée

Jour 04 : Hyères
La matinée sera consacrée à la visite du centre-ville médiéval. « L'ascension » de la colline du Castéou sera également au programme afin de pouvoir dominer toute la ville d'Hyères. Les vestiges et remparts du Château d'Hyères et surtout la vue valent les efforts pour y arriver ! Vue sur la presqu'île de Giens, Bormes les Mimosas, et en arrière-plan les Îles d'Or...
Fin du séjour vers 14h30 à Hyères.
3h de marche ; +200m/-200m de dénivelée

LES POINTS FORTS :
- Découverte des 2 îles : Porquerolles et Port Cros
- Superbes couchers de soleil sur les étangs des Pesquiers
- 3 nuits en hôtel *** avec piscine intérieure chauffée (eau de mer)
- Accès à l'espace forme inclus

Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité d'une année à l'autre. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...).

Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme. Vous serez prévenus à l'avance d'un changement de catégories d'hôtels, du fait de la défaillance de l'un de nos prestataires.
L'itinéraire peut être aménagé par l'Accompagnateur, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions nivo-météo du moment, ou du niveau technique ou physique des participants.

ESPACE FORME (inclus dans le séjour) :
Accès gratuit sur les horaires d'ouverture à l'espace forme = piscine intérieure chauffée en eau de mer, hammam, salle de fitness et solarium avec accès direct à la plage (bonnet de bain et sandales type tong obligatoire ; le short de bain n'est pas autorisé)

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 à 17h00 à la gare ferroviaire de Hyères ou à 18h00 à l'hôtel sur la Presqu'Ile de Giens (les coordonnées vous seront fournies à l'inscription).
A la gare, rendez vous à la sortie principale de la gare (côté Rue de La Gare) au niveau des petites marches. Pour rejoindre l'hôtel, nous prenons le bus n°67 du réseau Mistral à droite en sortant de la gare et nous descendons à l'arrêt Thalassa.

Accès voiture : Par l'A7 et l'A8 jusqu'à Aix-en-Provence, puis l'A52 et l'A50 par Toulon. Hyères est situé à 18 km de Toulon. Vous pouvez calculer votre itinéraire sur le site www.google.com/maps

Vous pouvez laisser votre voiture sur le parking de l'hôtel pour toute la durée du séjour.
Carte Michelin au 1/ 150 000ème N° 340 " Bouches-du-Rhône, Var".
Carte IGN TOP 100 au 1/ 100 000ème N° 172 "Toulon Aix-en-Provence".

Accès avion : Aéroport International de Toulon - Hyères
Consultez le site Internet : www.toulon-hyeres.aeroport.fr/fr
Ligne régulière Réseau mistral - ligne 63 : Aéroport Toulon - Hyères - Hyères Centre Joffre.
Ligne régulière Réseau mistral ligne 67 : Hyères Centre Joffre - Tour Fondue
Consultez le Site internet : www.reseaumistral.com
Tél : 04 94 03 87 03
Taxis Radios : 04 94 00 60 00

Accès train : gare SNCF de Hyères (3km) - horaires à consulter auprès de la SNCF.
Pour rejoindre l'hôtel si besoin :
Ligne régulière : Réseau mistral. Ligne 67 : arrêt HYERES THALASSO. Les horaires sont disponibles sur le site web du réseau Mistral : www.reseaumistral.com - Tél : 04 94 03 87 03

- Les horaires sont disponibles sur le site web du réseau mistral de l'agglomération de Toulon. Tél : 04 94 03 87 03.

Attention : *en cas d'insuffisance de participants, nous pouvons être amenés à annuler un séjour jusqu'à 3 semaines avant le départ.*
Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, **évitez certains tarifs non modifiables / non remboursables type Prem's** tant que le départ n'est pas assuré.

DISPERSION

Le jour 04 vers 14h30 dans le centre de Hyères. Par vos propres moyens et avec les conseils de notre accompagnateur, vous rejoindrez la gare de Hyères (15 min. à pied environ depuis le centre-ville), ou l'hôtel pour reprendre votre voiture (en taxi, car situé à 7km du centre).

Retour train : gare SNCF de Hyères (1,5km) et Toulon (Gare TGV - 20km) - horaires à consulter auprès de la SNCF).
Ligne régulière Réseau mistral - ligne 67 : Descendre arrêt de bus Gare SNCF (Hyères).

Nuit supplémentaire
Nuits supplémentaires possibles à Saint Raphaël, en demi-pension, en hôtel 3* avec piscine chauffée : 105€ par personne en chambre de 2, et 160€ par personne en chambre individuelle (tarifs pouvant être ajustés au moment de la réservation, en fonction des types de chambre et des hébergements disponibles).

NIVEAU
Marcheurs contemplatifs.
Niveau 2 sur une échelle de 5.
Vous marcherez de 4 à 5 heures par jour.
Accessible à toute personne, même débutante, en recherche d'immersion en pleine nature mais sans trop d'efforts. De 4h à 5h de marche, faible dénivelée.
Terrain facile, pas de difficultés techniques de 100 à 400 m de dénivelée par jour.

HEBERGEMENT
L'hébergement se fait en pension complète (pique-nique le midi) en hôtel 3* sur la presqu'île de Giens, avec piscine intérieure chauffée (piscine à l'eau de mer).
Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

ESPACE FORME (inclus dans le séjour) :
Accès gratuit sur les horaires d'ouverture à l'espace forme = piscine intérieure chauffée en eau de mer, hammam, salle de fitness et solarium avec accès direct à la plage (bonnet de bain et sandales type tong obligatoire ; le short de bain n'est pas autorisé)

TRANSFERTS
Bus internes et bateau

PORTAGE DES BAGAGES
Séjour en étoile donc pas de transferts de bagages. Vous portez vos affaires de la journée.

ENCADREMENT
Un accompagnateur en montagne diplômé.

GROUPE
Les groupes sont constitués d'environ 6 à 15 participants.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
BAGAGES :
1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitions également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.
VÊTEMENTS :
Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :
✓ une couche légère et respirante une couche chaude une couche imperméable et respirante.
✓ En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit
✓ de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.
Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.
Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.
La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)
✓ 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
✓ 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
✓ 1 paire de gants légers
✓ Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
✓ 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
✓ 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
✓ 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
✓ 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
✓ 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
✓ 1 surpantalon imperméable et respirant
✓ 1 short ou pantacourt, confortable et solide
✓ Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
✓ 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
✓ ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours
✓ été. 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
✓ 1 pantalon confortable pour le soir
✓ 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.
MATÉRIEL :
POUR LE PIQUE-NIQUE
✓ Couverts
✓ 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle
✓ ne serve pas)
✓ 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons
✓ chaudes
1 couteau de poche pliant (facultatif)
1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)
AUTRES
✓ 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries
✓ et/ou 1 sur-sac
1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
✓ 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
✓ 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
✓ 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
✓

Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)

- ✓ Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc…)
- ✓ Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres
- ✓ nuisances sonores) Mouchoirs
- ✓ Papier toilette
- ✓ 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- ✓ Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue) Appareil photo, jumelles (facultatif)
- ✓ PHARMACIE :

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (non destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas). Néanmoins, il n'est pas autorisé à administrer tout médicament à un participant sans prescription médicale ou accord médical des secours.

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée.

- ✓ Vos médicaments habituels
- ✓ Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- ✓ Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- ✓ Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
- ✓ Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- ✓ Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- ✓ Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- ✓ Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- ✓ Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
- ✓ Pince à épiler (facultatif)
- ✓ Petits ciseaux (facultatif)
- ✓ Vitamine C (facultatif)
- ✓ Pince à échardes (facultatif)
- ✓ Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

DATES ET PRIX

Du 29 décembre 2023 au 01 janvier 2024 : 670 €/personne

Supplément chambre individuelle : 220 €

LE PRIX COMPREND

- l'encadrement et l'organisation
- l'hébergement en demi-pension (buffet pour le réveillon – pas d'animation)
- l'accès à l'Espace Forme
- les pique-niques le midi
- les transferts en bus internes, les traversées en bateau
- les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les assurances assistance et/ou annulation
- votre transport jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion (Hyères)
- les visites éventuelles
- les boissons et dépenses personnelles
- les frais de dossier éventuels
- le supplément chambre individuelle
- d'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend"

POUR EN SAVOIR PLUS

Le climat, de type méditerranéen, se caractérise par une douceur relative des températures tout au long de l'année avec des maxima au cours de la saison estivale qui correspondent à une période de sécheresse. Quant aux précipitations, elles oscillent entre 700 et 800 mm/an mais sont réparties de façon inégale et essentiellement sous forme d'orages ou de pluies abondantes sur de courtes périodes.
Les vents dominants, outre les brises marines, sont le mistral et le vent d'est.
Le mistral est un vent de nord-ouest, généralement froid en hiver, très sec et souvent violent. Il est par contre fréquemment accompagné d'un ciel très bleu et d'une grande visibilité.
Le vent d'est, aussi appelé Levant, est quant à lui, un vent chargé d'humidité. Il est généralement synonyme de pluie et est à l'origine de fortes tempêtes de Méditerranée.
L'action du vent déforme les végétaux exposés sur les littoraux. Aussi, ceux-ci en poussant, prennent des formes torturées. C'est ce qu'on appelle l'anémomorphisme.
Au niveau météorologique, les îles et la presqu'île de Giens sont une charnière entre le Golfe de Lion et le Golfe de Gênes.

HYERES
Terre d'histoire et de culture, Hyères les Palmiers vous propose une qualité de vie basée sur la protection de l'environnement, des côtes sauvages, des parcs et jardins aux parfums provençaux et exotiques. Son art de vivre est celui de la Provence avec la cuisine provençale, la découverte des côtes turquoise par le sentier du littoral, du pays intérieur par les chemins de randonnée, la recherche de son passé à travers les monuments historiques.

PRESQU'ILE DE GIENS
La Presqu'île de Giens est l'un des emblèmes de la commune. Giens est aujourd'hui relié au continent par un double tombolo. Comme les îles d'Hyères, la presqu'île est géologiquement rattachée au massif des Maures.
Entre les deux flèches, les étangs des Pesquiers ont été aménagés en salines et exploités par les Salins du Midi.
Le tombolo occidental a été construit par des sédiments repris d'un ancien cours du Gapeau qui contournait le massif du Fenouillet, et apportait des galets gréseux et du sable provenant du Permien et du Trias, sans oublier les amas de coquillages venant de la mer. Le tombolo présente une flore exceptionnelle.
Vous pourrez rencontrer la matthiole à trois pointes : cette plante compacte présente des feuilles à bord ondulé, veloutées, et des fleurs violet pâle. Les fruits forment des "baguettes de fée" avec trois cornes au sommet. Vous observerez également des diotis, des chardons bleus, des salicornes, sans oublier le célèbre lys des mers, plante protégée, dont les fleurs blanches apparaissent en juillet. Lors de fortes tempêtes d'ouest, le tombolo est généralement submergé. Afin de préserver cet espace fragile et de mettre en place des aménagements adaptés, la ville d'Hyères a confié la gestion de ce secteur au Conservatoire du Littoral. Le tombolo oriental est plus large et essentiellement sableux. il est alimenté par les alluvions du cours actuel du Gapeau et du Pansard. Une des dernières pinèdes de pin d'Alep est visible entre le village de la Capte et l'Hippodrome.
Entre les deux tombolos, les étangs des Pesquiers présentent un grand intérêt ornithologique. C'est l'une des rares zones humides qui jalonnent le littoral provençal. Une colonie de flamants roses s'est établie, mais vous rencontrerez également des cormorans, des hérons cendrés, des avocettes... Une plate-forme d'observation est installée dans la partie sud du tombolo occidental.
On ne sait, avec précision, depuis quand la presqu'île de Giens est habitée. Toutefois, des fouilles archéologiques permettent d´affirmer le passage des Grecs, ainsi que la présence par la suite des Romains. Des pièces à l´effigie de différents empereurs montrent une activité commerciale certaine. On ne peut s´empêcher de penser à la thèse de l´abbé Marès, qui place près de La Tour Fondue la ville de Pomponiana. On a découvert au nord de la pointe de l´Ermitage, non loin du port de La Madrague, un bateau romain datant de plus de

2000 ans chargé de 6000 amphores, qui compte parmi les plus belles épaves de méditerranée. Toutes ces découvertes sont exposées au musée d´Hyères.
Par la suite d´autres visiteurs sont venus, occuper ou piller la presqu'île. Les barbaresques, puis les corsaires d´Alger et autres ont menacé nos côtes jusqu´au 19eme siècle. Il en est resté l´appellation de Ribaud, et plusieurs autres noms qui dérivent de mots arabes.
L´origine du nom de "Giens" n´est pas clairement établie. Plusieurs possibilités nous sont offertes depuis une origine indo-européenne : "gen" qui signifie la mâchoire, le golfe; jusqu´à l´origine arabe du mot "djaïn"; en passant par un dérivé de "gens" ou du provençal "gen" qui veut dire beau, gentil.
Il en est de même pour "Arbanais", qui est le nom que portent les habitants, sans aucun rapport avec l´appellation de la presqu'île. Il peut s´agir d´une origine étymologique venant du mot "Albanais" ou du nom d´un des premiers seigneurs avant le XIIème siècle, un soit-disant "Alban". Ce nom peut aussi venir de "Ban", qui a donné le mot banlieue, Giens étant alors "l´arrière-ban" donc "Arban" ou "hors-ban".
Le Provençal, langue d´origine, a lentement disparu, et rare sont aujourd´hui ceux qui comprennent ou parlent encore cette langue.

ILE DE PORQUEROLLES
Depuis l'Antiquité, les côtes protectrices de l'île ont attiré les hommes, naufragés, brigands ou aujourd'hui touristes. Il est possible de parcourir à la fois les chemins ombragés de la plus grande des îles d'Or et de profiter de ses plages de sable fin et de ses petites criques. Propriété de Mr Fournier depuis 1912, les 4/5 de Porquerolles sont acquis par l'Etat en 1971 afin de décourager les transactions immobilières. Le conservatoire botanique de Porquerolles, crée en 1979 par le ministère de l'environnement, s'est spécialisé dans la préservation des espèces fruitières locales, abandonnées actuellement par l'agriculture intensive.

PARC NATIONAL DE PORT-CROS
En 1961, Madame Henry fait don de l'île de Port-Cros, l'une des trois îles d'Or, à l'Etat français. La faune et la flore préservées, le caractère sauvage et le cadre méditerranéen ont incité les pouvoirs publics à faire de cette île un Parc National en 1963.
L'Etat fait figure de pionner : il inaugure à l'époque, avec la Vanoise, une série qui compte aujourd'hui 7 parcs en France. Il est en outre le premier parc marin en Europe. Son action va se porter sur l'étude des milieux, de leur évolution et des conséquences des pollutions extérieures possibles, dans le but de sauvegarder ce patrimoine exceptionnel.
A une quinzaine de kilomètre du continent, Port-Cros est la plus petite mais la plus montagneuse des îles d'Hyères (4 km de long et 2,5 de large). Elle constitue avec l'îlot de Bagaud, la zone centrale du parc : 22 km de rivage, 675 ha de terres émergées et 1800 ha sous l'eau. Le Parc gère également 4/5 de l'île de Porquerolles (le conservatoire botanique national) et 300 ha au Cap Lardier. Le climat particulièrement clément (moins d'un jour de gel par an en moyenne) a favorisé le développement d'une végétation très riche : 750 espèces ont été recensées, dont 500 à Port-Cros.
En 1979, l'administration du parc met en place un programme de découverte des fonds marins protégés de Port-Cros pour donner au public l'occasion d'explorer le monde sous-marin et de le sensibiliser à la fragilité de cet écosystème. Muni d'un masque, d'un tuba et de palmes, il est possible de parcourir le sentier sous-marin de La Palud, balisé de bouées.

CARTOGRAPHIE
Carte touristique au 1/100 000 : Carte IGN - Série verte n° 68
Cartes au 1/25 000 :
-Carte IGN - Série TOP 25 n° 3446 OT Hyères - Ile De Porquerolles
-Carte IGN - Série TOP 25 n° 3446 ET le Lavandou - P.N. de Port-Cros

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :
Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION
Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation
L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L’Assurance Multirisques
Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l’assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l’interruption de séjour jusqu’à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d’activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l’étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l’assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».